

## « J'innove », le rendez-vous qui vous fera entrer dans l'innovation

La Métropole Aix-Marseille-Provence, capitale européenne de l'innovation, vous donne rendez-vous le **samedi 25 novembre**, de 14h à 22h, sur l'esplanade du J4 à Marseille pour célébrer l'innovation sous toutes ses formes.

Ouvert de 14h à 20h, le Village de l'innovation se décomposera en plusieurs grands espaces, proposant de nombreuses activités au grand public et totalement gratuitement !

Un village de l'innovation regroupant plus d'une vingtaine d'acteurs offrira des activités ludiques présentant les solutions de demain dans les domaines de la tech, de la culture et du sport, de la mobilité...



Réalité virtuelle, esport, expériences immersives, animations artistiques et musicales... Il y en aura pour tous les goûts ! **Dans l'Espace Mobilité**, deux îlots accueilleront le public. Le premier sera orienté sur l'innovation client, le second mettra notamment en lumière les transports de demain, à l'image du nouveau métro marseillais Neomma, qui vient de débiter ses essais dynamiques.

**À partir de 18h, un grand spectacle d'arts numériques illuminera la soirée.**

## Campagne anti-harcèlement : plus de sécurité dans vos transports

Pour se sentir plus en sécurité lors de vos trajets, la Métropole Mobilité dispose du principe de l'arrêt à la demande la nuit, pour apporter une réponse efficace au sentiment d'insécurité. Vous avez la possibilité de demander au conducteur de s'arrêter à un moment précis en dehors des arrêts programmés dès votre montée à bord.

### Si vous êtes harcelée ou agressée :

- Ne restez pas seule, impliquez les témoins pour vous faire aider,
- Alertez le conducteur, un agent de quai ou un agent des boutiques Mobilité métropolitaine,
- Appelez la police ou la gendarmerie au 17,
- Faites un signalement sur [service-public.fr/cmi](https://service-public.fr/cmi), plateforme en lien direct avec la police ou la gendarmerie.

### Les bons réflexes :

- Mémoriser les signes distinctifs de l'agresseur : type, âge, corpulence, vêtements, signes distinctifs...
- Conserver les traces et objets de l'agresseur : mégots...
- Prendre les coordonnées des témoins qui pourront appuyer votre dépôt de plainte.



Besoin de plus d'infos ?